

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 6 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 6 février, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle du pôle communautaire de Pontrieux, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise; ECHEVEST Yannick; GEORGELIN Dominique; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE BLOAS Mireille; LE CALVEZ Michel; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick ; LEVEDER Adeline; VILLECROZE Philippe;

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina; COCGUEN Marie-Jo; CROISSANT Guy; GENETAY Stéphanie ; INDERBITZIN Laure-Line; LE MEAUX Vincent; LE SAULNIER Brigitte; NAUDIN Christian; RASLE-ROCHE Morgan; THOMAS Joseph; VAUTIER Ophélie ;

Administrateurs absents :

OLLIVRO Hervé;

Administrateur absent ayant donné pouvoir : INDERBITZIN Laure-Line à BOUILLOT Lise ; NAUDIN Christian à GUILLOU Claudine ; THOMAS Joseph à LE BLEVENNEC Gilbert ; VAUTHIER Ophélie à VILLECROZE Philippe

En exercice : **25**
Présents : 13
Absents : 12
Représenté : 4

Date d'envoi des convocations : **28 janvier 2025**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2025-02-03

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

CISPDR : EVALUATION DU CONTRAT ET RENOUELEMENT DU DISPOSITIF CONTRACTUEL

Depuis le 1^{er} octobre 2019, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'agglomération est chargé de la coordination et de l'animation du CISPDR.

Le Contrat a été signé le 20 septembre 2022. Il est arrivé à échéance fin 2024.

Il convient aujourd'hui d'évaluer ce dispositif contractuel à la fois pour en mesurer les retombées, pour initier une démarche de mise à jour du Diagnostic Local de Sécurité et pour engager le processus de renouvellement de ce contrat pour les trois prochaines années.

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** des actions initiées par le CIAS et ses partenaires sur la durée de ce dispositif ainsi que des échéances prévues pour le renouvellement du Contrat

Pour extrait certifié conforme,
La Vice-Présidente

